

# FICHE RENSEIGNEMENTS et d'INSCRIPTION

## Automne (Goussaint) 2024

*Important !!! Les feuilles d'inscriptions sont à retourner pour le 09 octobre 2024, pour un souci d'organisation, à la mairie de Vigneulles, aux horaires d'ouverture.*

**L'inscription ne sera effective qu'après réception du dossier complet.**

Enfants

NOM :

Prénom :

Né(e) le

Famille

	Parent de(s) enfant(s)	Parent de(s) enfants(s)
Nom - Prénom		
Adresse Cocher l'adresse où l'enfant réside		
Tel domicile		
Tel portable		
Tel professionnel		
Profession		
E-mail		
Autorité parentale	Oui                  Non	Oui                  Non

Situation familiale des parents de(s) enfant(s) concerné :  Marié/ divorcé/ séparé/ veuf (ve)/ célibataire/ vie maritale

Assurance

Compagnie :

N° de police :

Autorisations	Valeurs
Autorisation de baignade	Oui                  Non
Sait nager	Oui                  Non
Autorisation d'hospitalisation	Oui                  Non
Autorisation de partir seul de l'accueil de loisirs	Oui                  Non
Utilisation de l'image	
Dans la presse :	Oui                  Non
Pour des activités manuelles	Oui                  Non
Pour le site internet et /ou publication de la mairie	Oui                  Non
Participer aux activités et sorties organisées par la mairie	Oui                  Non
Voyager (si nécessaire)	
- Voiture individuelle	Oui                  Non
- Par moyen de transport collectif	Oui                  Non

**Personnes autorisées à venir chercher l'(es) enfant(s) :**

Père

Mère

Autres (nom, prénom, tel, lien avec l'enfant)

-

-

**Personnes à contacter en cas d'urgence :**

Père

Mère

Autres (Nom, prénom, tel, lien avec l'enfant)

-



Afin d'inscrire vos enfants aux activités souhaitées, pourriez-vous remplir ce tableau :

- Tranche d'imposition :  1<sup>ère</sup> tranche compris entre 0 et 900  
 2<sup>ème</sup> tranche compris entre 901 et 1650  
 3<sup>ème</sup> tranche compris entre 1651 et plus

Tarifs suivant la tranche d'imposition (ligne 14 – impôt sur le revenu soumis au barème)

Pour les familles des communes participantes, le tarif à entourer est celui des habitants hors commune de Vigneulles. On déduira ensuite la participation de votre commune.

Non - Prénom de l'enfant : .....

Nom et adresse des parents : .....

.....

Tranche d'imposition	Tarif habitants de <u>la commune de Vigneulles</u>			Tarif habitants <u>hors commune de Vigneulles</u>			Total
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	
Accueil de loisirs en journée : 5 j	64 €	65 €	66 €	77 €	78 €	79 €	
Accueil de loisirs en ½ journée : 5 ½ j	38 €	39 €	40 €	51 €	52 €	53 €	
Atelier vannerie papier : 2am	16€	17 €	18€	32 €	33 €	34 €	
Après - midi sportives : 2 am	16 €	17 €	18 €	32 €	33 €	34 €	
Pré - accueil	7.50 €						
CAF							
Commune participante *							
<b>TOTAL A REGLER</b>							<b>€.</b>

\* Les Communes participantes : Lamorville, Nonsard, Buxières, St Maurice, Chaillon, Valbois, Jonville en Woèvre, Broussey-Raulecourt, Heudicourt plafonné a 100 € par enfant et par an.

Je soussigné(e).....autorise les responsables de l'accueil de Loisirs à présenter mon (mes) enfant(s) à un médecin en cas de soins à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie.

Je m'engage à rembourser les frais médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques éventuels.

Si cela est possible, je souhaite la consultation du docteur (nom, adresse, tel) :

.....

.....

Je reconnais avoir été informé que cette inscription ne sera pas prise en compte si je ne suis pas à jour des règlements précédents.

Toute semaine entamée est due sauf si l'enfant est malade, obligation de fournir un certificat médical.

Si exceptionnellement, mon (mes) enfant(s) devait quitter l'accueil de loisirs avant la fin, je m'engage à fournir une décharge auprès de la personne responsable.

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Les informations à caractère personnel recueillies par le maire de Vigneulles les Hattonchâtel font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de l'accueil de loisirs. Elles seront conservées le temps nécessaire à leur utilisation.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous pouvez disposer d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de celles - ci (dans le respect du cadre légal), en contactant le responsable des traitements M. ZINGERLE, maire de Vigneulles les Hattonchâtel.

A....., Le.....

Signature des parents